

## Corses, ex-LREM, ex-UDI, ex-PS : tout ce qu'il faut savoir sur le nouveau groupe parlementaire, Libertés et Territoires



Le groupe devrait être formellement constitué ce mercredi 17 octobre 2018, et rassemblera des députés de tous bords.

Ce mercredi, un nouveau groupe parlementaire va voir le jour. Il rassemblera de nombreux députés d'horizons différents : non inscrits, anciens du PS, de l'UDI, de LREM, radicaux et Corses. Ce groupe assez hétéroclite prendra pour nom "Libertés et territoires" et sera co-présidé par Bertrand Plancher (ex-UDI) et Philippe Vigier, ex-UDI lui aussi. On y retrouvera près de 17 parlementaires, à commencer par des anciens de LREM (Paul Molac, Jean-Michel Clément, M'Jid El Guerrab, François-Michel Lambert) un ancien socialiste (François Pupponi), et des UDI (Charles de Courson, Yves Favennec) ainsi que deux radicaux (Sylvia Pinel, qui sera vice-présidente, et Olivier Falorni). Les trois députés indépendantistes corses (Jean-Félix Acquaviva, Michel Castellani et Paul-André Colombani) feront aussi parti du groupe. Le but du groupe est de donner une tribune à ces personnalités minoritaires, ainsi qu'un temps de parole réglementaire et des moyens d'action dans l'hémicycle.

Les valeurs défendues par le groupe sont, selon la déclaration du groupe : "la défense des valeurs républicaines, des libertés, l'exigence de cohésion sociale, une réelle décentralisation politique, la volonté d'œuvrer à une croissance respectueuse des hommes, des écosystèmes et des ressources naturelles et l'attachement indéfectible au projet européen".

Le groupe tient à se positionner entre l'opposition et la majorité, soutenant le gouvernement mais refusant "de voir l'Assemblée devenir une chambre d'enregistrement", et donc s'autorisant de s'opposer à la majorité quand le groupe le jugera "nécessaire". Le groupe tient à représenter "les territoires" qu'ils jugent maltraités par l'exécutif.